LAMOTHE-CAPDEVILLE

N° 78
Semestriel
Janv. 2011

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

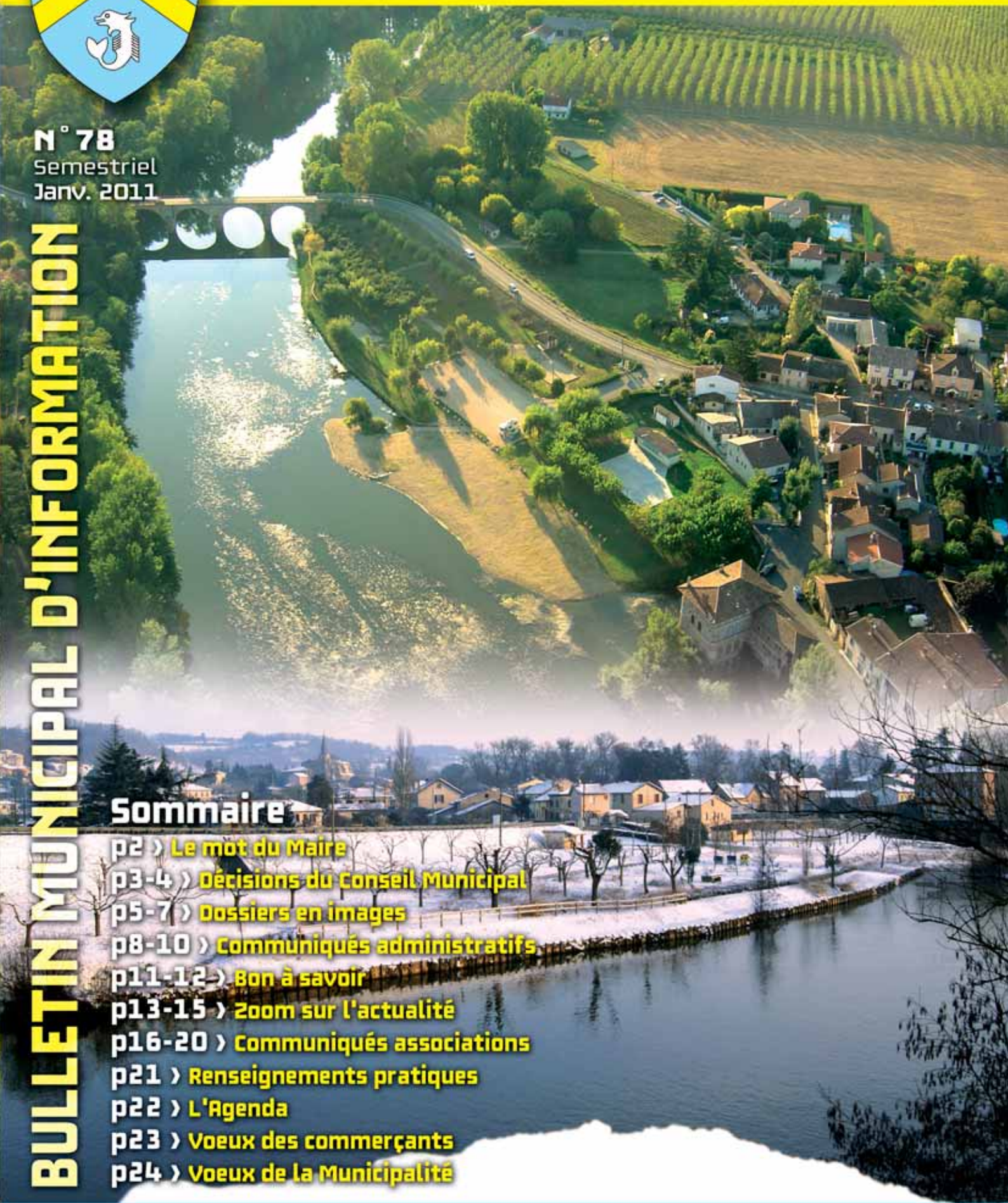

Sommaire

p2 › Le mot du Maire
p3-4 › Décisions du Conseil Municipal
p5-7 › Dossiers en images
p8-10 › Communiqués administratifs
p11-12 › Bon à savoir
p13-15 › Zoom sur l'actualité
p16-20 › Communiqués associations
p21 › Renseignements pratiques
p22 › L'Agenda
p23 › Voeux des commerçants
p24 › Voeux de la Municipalité

Dépôt légal n° 221

Photo : Ardus et la plage : été-hiver

Le mot du Maire

Décembre est le mois où la nature entame sa pause hivernale, période qui marque la fin de l'année et engendre les premiers bilans.

La fréquentation de la plage a été satisfaisante durant la saison estivale ; environ 1200 baigneurs ont profité du site entre le 15 juillet et le 31 août. Selon une directive européenne relative aux eaux de baignade, afin de maintenir la baignade aménagée sur la plage d'Ardus, la commune a lancé une étude pour recenser les différentes sources de pollution susceptibles d'altérer la qualité de l'eau et pour établir un plan d'actions préventives. Il s'agit d'un « profil de baignade ». Cette étude pourra être financée à hauteur de 50 % par l'agence de l'eau Adour Garonne.

La météo traditionnellement orageuse au 15 août a perturbé la fête d'Ardus qui s'est quand même tenue sur la plage. La fête de Cos a été, une nouvelle fois, une grande réussite. Bravo et merci à tous les organisateurs.

Après une année de fonctionnement, le centre de loisirs de la CMTR, situé dans le village, est largement plébiscité par les familles ce qui laisse augurer une pérennisation de cet équipement sur notre commune. Il est ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans, de la communauté d'agglomération et des communes voisines.

Les grandes vacances nous ont permis de rénover les marches d'accès à l'école. A la rentrée, nous avons constaté une hausse significative des effectifs.

Pour le temps périscolaire, le financement accordé par la CAF étant conditionné par une participation des familles à l'accueil de loisirs associé à l'école, le conseil municipal a fixé un tarif modéré applicable à tous les enfants inscrits à l'école. Cet accueil est accessible à tous, toute l'année, sans inscription préalable. Je remercie les familles de leur compréhension à propos du paiement d'une participation à ce service d'accueil.

Le site internet de la commune est maintenant en ligne. Régulièrement mis à jour, il présente l'actualité communale, permet d'accéder à l'information en temps réel et facilite certaines démarches administratives réalisables sans déplacement. Je remercie les élus qui se sont impliqués dans la mise en place de ce service.

La commune a séparé le réseau d'eaux pluviales, du réseau d'eaux usées sur la quasi-totalité de la zone d'assainissement collectif ; la dernière tranche de travaux située entre le chemin du camping et la station va débuter prochainement et achèvera cette mise en séparatif.

A la suite de tests à la fumée exécutés sur le réseau des eaux usées, des anomalies de déversement ont été détectées sur certains réseaux privés, qui nuisent au bon fonctionnement de la station de traitement.

Les propriétaires concernés ont reçu un courrier leur demandant de séparer leur rejet d'eaux pluviales des eaux usées. Je reste bien sûr à leur disposition pour envisager la solution technique la mieux adaptée à leur situation.

Au lotissement, quatre terrains ont été vendus en 2010, dix restent encore à la vente.

Je salue les nouveaux habitants qui sont venus s'installer sur notre commune cette année et leur souhaite la bienvenue au nom du conseil municipal.

Bienvenue également au nouveau commerçant du bar-restaurant, place de la mairie, à qui nous souhaitons une grande réussite.

Je tiens à remercier le personnel municipal pour le travail effectué au service de tous ainsi que les élus pour leur disponibilité.

Je vous souhaite à tous une excellente fin d'année.

Les membres du conseil municipal et moi-même restons à votre écoute.

Alain GABACH.

Ce bulletin a été préparé par la commission communication avec l'aide des adjoints et du secrétariat de Mairie. Il a été distribué par les soins des élus. Bulletin en ligne sur www.lamothe-capdeville.fr
Impression : Techni Print à Montauban (Tirage 600 ex).

État Civil

Naissances

LAMORA Lisa — née le 02 septembre 2010

Mariage

GAYRARD Jean-Pierre et DENIS Evelyne	15 mai 2010
FREGEFON Jean-Pierre et BERGER Jocelyne	14 août 2010
TALOU Clément et AMBAYRAC Carole	14 août 2010
DOUMENGE Thierry et LOMBERA Karine	28 août 2010

Décès

GINIES Robert	25 juin 2010
DOGOUNKOFF Cécile	26 juin 2010
CORRET Jeanne	18 juillet 2010
CAZAUTET Yvonne	01 octobre 2010
TROTTE Marcel	05 octobre 2010

Décisions du Conseil Municipal

Séance 18 Juin 2010

Tarifs des repas à la cantine – Compte tenu du bilan financier du service de restauration scolaire sur l'exercice précédent, l'assemblée décide d'appliquer une hausse de 3 % sur le prix des repas à la cantine. Ils sont ainsi fixés à 2,60 € pour les enfants et 3,25 € pour les adultes (personnel et enseignants) pour l'année scolaire 2010/2011.

Tarif de l'accueil périscolaire – Afin de conserver le bénéfice des aides versées par la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement du temps périscolaire (le matin avant la classe, à la pause méridienne et le soir après la classe), l'assemblée décide d'instaurer un tarif à compter de la rentrée scolaire 2010/2011.
Il est applicable à tous les enfants inscrits à l'école et tarifé par trimestre à 15 € pour le premier enfant d'une famille, à 12 € pour le second et à 9 € pour le troisième et par enfant suivant.
Cette participation sera due à la première quinzaine d'octobre pour le 1er trimestre, à la première quinzaine de janvier pour le 2ème et à la première quinzaine d'avril pour le 3ème.

Régie de recettes – La régie de recettes pour la cantine est étendue à l'encaissement des produits provenant de l'accueil périscolaire.

Subvention à l'ESAT – L'assemblée décide d'attribuer une subvention de 300 € à la Croix Rouge Française, établissement du Pech-Blanc, pour le projet Pyrhando. Il s'agit d'un projet de traversée des Pyrénées en relais qui s'adresse aux jeunes fréquentant l'ESAT du Pech-Blanc.

Travaux d'assainissement – Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que des problèmes techniques sont survenus lors de la réalisation des travaux de mise en séparatif du réseau au sud du village, générant des travaux complémentaires. Un nouveau dossier a été établi par la Direction Départementale des Territoires, maître d'œuvre, afin de solliciter les financements pour cette nouvelle tranche.
L'assemblée approuve ce dossier et sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil Général de Tarn & Garonne et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Convention d'assistance technique avec les services de l'Etat – L'assemblée autorise le Maire à signer la convention ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) avec l'Etat (Direction Départementale des Territoires) pour bénéficier d'une assistance technique dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat. Le coût annuel de cette mission d'assistance est de 268,55 €.

Séance 2 août 2010

Convention de mise à disposition de services avec la Communauté – L'assemblée autorise le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition de services et personnels avec la Communauté de Montauban – 3 Rivières. Cette convention intègre la mise à disposition du personnel communal pour les compétences communautaires : la voirie, le tourisme, les loisirs (ALSH) notamment. Cette convention est conclue pour une durée de trois ans et implique un remboursement annuel de la CMTR à la commune de 76 408 €

Séparatif au sud du village – L'assemblée approuve le dossier de consultation des entreprises en procédure adaptée, établi par la DDT, pour la tranche complémentaire des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement au sud du village.

Rapport sur l'eau – L'assemblée prend connaissance du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité de l'eau établi par le syndicat des eaux du Bas-Quercy de Lafrançaise.

Compte rendu annuel de M3RA – L'assemblée approuve le compte-rendu annuel 2009 de Montauban 3 Rivières Aménagement portant sur l'opération de lotissement dont elle a la charge sur la commune.

Décisions du Conseil Municipal

Séance 8 octobre 2010

Décision modificative au budget – L'assemblée approuve les modifications de crédits nécessaires en section d'investissement du budget général. Elles portent sur l'inscription de crédits pour les acquisitions de terrains décidées en cours d'année et pour l'acquisition de mobilier scolaire. La décision modificative s'équilibre à 911 €.

Profil de baignade – Conformément à la directive européenne 2006/7/CE, un profil de baignade doit être élaboré par les gestionnaires d'une baignade aménagée. Cette étude a pour objectifs d'identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs d'une part et de définir, dans le cas où un risque de pollution est identifié, les mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et les actions visant à supprimer ces sources de pollution d'autre part.
L'assemblée décide de lancer une consultation auprès de bureaux d'études pour réaliser un profil de baignade pour la plage d'Ardus et sollicite la subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Tarifs d'accès au tennis – Les tarifs annuels à compter de 2011 sont fixés comme suit : 10 € pour les enfants jusqu'à 15 ans et 25 € par personne de plus de 15 ans.

Projet de PLU de L'Honor de Cos – L'assemblée émet un avis favorable sur le projet de PLU transmis par la mairie de L'Honor de Cos.

Séance 22 novembre 2010

Travaux d'assainissement – Les travaux de la dernière tranche de mise en séparatif au sud du village ont été attribués à l'entreprise E.M.T.P. pour un montant HT de 27020 €. Le maire est autorisé à signer le marché correspondant.

Règlement du service d'assainissement – Le conseil municipal a adopté le règlement du service d'assainissement collectif présenté par le Maire. Ce règlement sera adressé à tous les propriétaires dont l'immeuble est raccordé ou raccordable au réseau des eaux usées.

Redevance d'occupation du domaine public – L'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication rend exigible le versement par les opérateurs d'une redevance au profit des communes. Le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) propose de mutualiser les redevances habituellement perçues par toutes les communes afin d'assurer, en contrepartie, un soutien financier à hauteur de 50 % des travaux de dissimulation de réseaux téléphoniques réalisés lors de travaux conjoints de dissimulation de réseaux électriques.
Le conseil municipal accepte que la redevance d'occupation du domaine public, due par les opérateurs de télécommunications à la commune, soit perçue par le SDE suivant le principe exposé.

Subvention pour séjour linguistique – L'assemblée décide de répondre favorablement à la demande d'aide formulée par un collège privé situé à Pern pour le séjour linguistique d'une élève domiciliée sur la commune. Cette aide s'élève à 30 €.

Révision du loyer du presbytère de Cos – Le montant du loyer est fixé à 569 € par mois à compter du 1er janvier 2011.

Convention publique d'aménagement du lotissement – La convention passée avec Montauban trois rivières Aménagement pour l'aménagement, l'équipement et la commercialisation des lots du lotissement situé à Ardus est prorogée jusqu'au 31 mars 2012.

Rapport de la CMTR – Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2009 de la Communauté de Montauban – 3 Rivières : compte administratif, services en régie et services délégataires pour les transports et le stationnement.

Contrat enfance jeunesse – L'assemblée autorise le Maire à signer le nouveau contrat « enfance et jeunesse » à passer entre la CMTR, les communes membres, la CAF et la CMSA portant sur les objectifs et le financement des actions menées dans le cadre de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).

Prolongement du chemin des Martelles

Afin d'assurer le désenclavement de certaines parcelles boisées, le Maire et les conseillers municipaux ont décidé de remettre en état la continuité du chemin des Martelles. Ce chemin dont la partie inférieure a été récemment rénovée, croise le chemin Antoine de Cadillac, et se perd dans les taillis et les bois pour rejoindre l'impasse de Biscardel.
Les élus ont donc demandé à la CMTR (à qui est transférée la compétence « entretien des chemins communaux et ruraux ») de chiffrer le coût afin de rendre cet espace à la circulation d'engins agricoles. Après l'analyse du devis et quelques visites sur le site, la décision a été prise d'effectuer ces travaux en plusieurs tranches. Ce sont donc les trois cents premiers mètres reliant les parcelles boisées et la route qui ont été pris en compte. Dans un premier temps les travaux de débroussaillage ont été confiés à l'entreprise COFOGAR, spécialisée dans ce genre d'intervention (2272 € TTC). La CMTR a ensuite mandaté un élagueur afin d'abattre deux arbres implantés au milieu du chemin (956 € TTC). Enfin ce sont les niveleuses de l'entreprise EIFFAGE qui ont reprofilé la surface du chemin (5100 € TTC). L'autre partie, qui rejoint l'impasse de Biscardel, fera l'objet d'une autre étude en 2011.
Lorsque les travaux seront totalement terminés, certes les tracteurs pourront rejoindre les parcelles (ce qui est la destination première des chemins ruraux), mais nos amis marcheurs et « vététistes » pourront ainsi s'offrir un nouveau chemin de randonnées.

Coupe d'arbres pour l'ouverture

Avant

Après

Une plateforme de retournement au chemin de Vieille-Côte

Sur cette impasse, le ramassage des ordures ménagères était source de problèmes, notamment en raison de la configuration des lieux. Comme la voie sans issue trop étroite ne permettait pas la giration de la benne, la commune a acquis une parcelle près du bout du chemin, que la CMTR a aménagée, rendant ainsi possible la collecte des ordures ménagères en porte à porte pour les riverains. Ainsi les conteneurs collectifs stationnés sur le chemin de Vieille-Côte ont été retirés ; mis au service des riverains, ils étaient régulièrement utilisés par des passants peu scrupuleux, ce qui constituait une nuisance.

RENTRÉE : 125 ÉLÈVES ONT PRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Les préparatifs de la rentrée scolaire ont permis d'accueillir, sous le soleil radieux de début septembre, les 125 élèves inscrits. Des effectifs en nette augmentation, avec de nombreux petits de trois ans présents pour leur première rentrée et de nouveaux enfants, arrivés dans le secteur géographique durant l'été… Deux classes maternelles et trois classes primaires ont donc été composées. Une grande satisfaction, partagée par toute l'équipe enseignante autour de M. Bernard JOCQZ, directeur, qui anticipe déjà le même phénomène pour 2011. Pour le premier jour de classe, de nombreux parents ont apprécié l'accueil autour d'un petit-déjeuner impromptu, servi sur le perron de l'A.L.A.E.

Informatique : du matériel innovant et un site d'école

A la rentrée 2008, le directeur de l'école avait informé la municipalité des difficultés rencontrées par les enseignants pour la mise en œuvre du programme du B2I (brevet informatique 1er niveau), en raison du nombre insuffisant de postes informatiques et des contre-performances du matériel installé. Après conseil auprès du Maître Animateur en Informatique (M.A.I.), le projet d'équiper l'école de micro-ordinateurs portables, afin de faire travailler une demi-classe d'élèves, a été concerté avec la municipalité. Un financement de 7794 € a été voté, complété par une subvention de 9 000 € de l'Etat. En septembre 2009, l'établissement élémentaire a fait partie des premières Ecoles Numériques Rurales équipées d'une borne wifi, avec un accès internet de haut débit, la mise en réseau de ses équipements, la sécurisation des accès internet et des ressources numériques.

Qu'a donc apporté l'arrivée d'un chariot nomade avec 10 postes élèves et 3 postes enseignants depuis un an ?

Classe avec le T.B.I.

Quels sont les usages du Tableau Blanc Interactif (T.B.I) avec vidéoprojecteur mobile installés en complément, depuis le printemps 2010 ?

Une fois l'installation du matériel effectuée, les agents municipaux ont préparé la sécurisation du matériel en créant un coffre-fort en novembre 2009, puis c'est l'entreprise MTG qui a posé des volets roulants, en février 2010. Le coût de la sécurisation est revenu à 2536 € TTC. Du côté des enseignants, une formation et un accompagnement se sont déroulés entre novembre 2009 et mars 2010, pour la maîtrise de la classe mobile et du TBI. Toutes les classes peuvent utiliser le matériel, cependant, deux axes de travail ont été privilégiés avec l'aide à la lecture (notamment au CP) et la recherche de documentation sur Internet (pour les élèves de cycle 3). Les premières impressions sont très favorables, tant au niveau de la qualité des matériels que de leur facilité d'utilisation. Ces investissements vont permettre aux élèves d'intégrer la maîtrise des techniques d'information et de communication, ainsi que les outils numériques au service de l'enseignement. Des enfants qui voient désormais leur école ouverte sur l'internet, grâce au site de la classe de CP- CE1 géré par M.POULEUR à l'adresse : http://lamothecap.cpce.pagesperso-orange.fr/ CP_CE1/Accueil.html.

Montée des marches le jour de la rentrée

Travaux : L'accès rénové

Des compléments d'équipements ont été financés : achats de tables et de chaises pour un montant de 795 €. Les travaux d'entretien annuels ont concerné l'accès au portail de l'école : endommagés par les intempéries et le ruissellement pluvial de la cour, les marches d'escalier et le sol ont été rendus plus circulants aux petits usagers avec leurs cartables à roulettes. L'entreprise BOUFFIES a réalisé un bitumage et un enduit de graviers qui facilitent même le passage des poussettes de nos futurs élèves ! Le coût total s'élève à 3677 €.

L'OUVERTURE DE NOUVEAUX SERVICES

Un nouveau lieu de réunion pour la vie associative

Parmi les bâtiments occupés par le centre de loisirs de la CMTR, la salle la plus récente restait souvent inutilisée. Présentant l'avantage d'un accès avec parking, la proximité de sanitaires et d'un auvent, elle remplit toutes les conditions d'équipements pour fonctionner en lieu public. Un accord entre la commune et la CMTR s'est concrétisé par la signature d'une convention d'utilisation qui permet aux associations locales de tenir leurs réunions dans ce nouveau local. Un service plutôt bien accueilli qui complète le patrimoine disponible actuellement, la salle publique de la Place de l'Ecole, située au premier étage, étant jugée plutôt exiguë.

Accès à la salle de réunion

Derniers réglages avant le lancement du site

Internet : le portail de la commune est ouvert

Annoncé par Alain Gabach, le jour de la visite du Préfet, le site www.lamothe-capdeville.fr a été mis en ligne dès le 5 juillet et très vite le compteur de visites s'est établi aux alentours des 150/180 visites par jour. Un nouveau mode de rendez-vous avec l'actualité de Cos à Ardus a pris place.

Pour répondre aux besoins d'informations administratives des habitants et mettre en valeur la vie locale par des renseignements accessibles et rapides, les élus de la commission communication, accompagnés du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG82) ont conçu et mis à jour le nouveau média communal. Son principal objectif : compléter les éditions annuelles du bulletin municipal et permettre aux navigateurs de tous horizons une nouvelle destination de recherches et de liens.

Une page d'accueil aux couleurs du blason

On trouve en bande haute un menu déroulant avec photos en filigrane qui illustrent les rubriques dominantes : Vie Municipale, Histoire et Patrimoine, Ecole et Jeunesse, Loisirs et associations, Services et activités. La liste des élus y figure, le compte-rendu des séances du Conseil Municipal apparaît d'un seul clic, dix dates clés sont situées dans l'histoire de la commune, les démarches administratives pour la scolarité des enfants sont disponibles au format pdf, les loisirs et associations sont répertoriés dans un annuaire complet actualisé …. Au centre, une grande place est réservée aux actualités et à l'agenda du mois, sous lesquels est inséré en miniature le dernier bulletin d'informations. Enfin, à gauche, une barre verticale d'accès directs permettra bientôt d'accéder aux services publics en ligne, aux menus de la cantine et aux recherches thématiques. L'internaute pourra remplir des télé-formulaires lui permettant d'obtenir des pièces administratives. Une nouvelle forme de proximité s'est installée. En pied de page, cependant, la rubrique de contact semble encore un peu délaissée malgré un accès à la boîte de la Mairie. En effet, un seul message est actuellement parvenu.

Communiqués Administratifs

Crue de l'Aveyron

La portion de territoire de la commune longeant l'Aveyron se trouve en zone inondable. Le village d'Ardus est ainsi partiellement touché par cette zone.

Afin de pouvoir alerter la population qui pourrait être concernée en cas de crue, nous remercions les habitants de la rue du Moulin et du chemin du Camping :
- de nous signaler tout changement éventuel de coordonnées téléphoniques,
- de nous communiquer leurs coordonnées téléphoniques (s'ils sont nouveaux habitants) où ils pourront être joints de jour comme de nuit.

Un dossier relatif à l'information préventive liée au risque inondation de l'Aveyron peut être consulté en mairie. En cas de doute sur la situation de votre logement, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.
En cas de crue, vous pouvez à tout moment appeler le serveur vocal de la protection civile au 08 21 00 32 82 qui vous donnera des informations sur l'évolution de la situation.

Service national

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date où ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant, en vue d'accomplir la journée défense et citoyenneté. La convocation à cette journée intervient avant les 18 ans.
L'attestation délivrée par la mairie lors du recensement et le certificat de participation délivré à l'issue de la journée d'appel sont nécessaires pour se présenter à tout examen ou concours.

Elections

Les nouveaux habitants sont invités à venir se faire inscrire en mairie jusqu'au 31 décembre 2010 en vue de figurer sur la liste électorale 2011 de la commune. Lors de l'inscription, ils devront présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
Les jeunes atteignant la majorité avant le 1er mars 2011 ont été inscrits d'office et ont reçu un courrier les informant de cette inscription. Ceux qui n'auraient pas reçu ce courrier sont invités à venir se présenter en mairie jusqu'au 31 décembre 2010 en vue de demander leur inscription.
Notre commune est concernée par les élections cantonales qui se dérouleront les dimanches 20 et 27 mars 2011.
Le bureau de vote unique de la commune est situé à la mairie.
Les nouveaux électeurs inscrits en 2010 recevront leur carte électorale dans le courant du mois de mars 2011, avant le premier tour de scrutin.

Immatriculation des cyclomoteurs

Depuis le 1er juillet 2004, les immatriculations des cyclomoteurs sont automatiques pour les nouveaux deux roues au moment de l'achat.

Les cyclomoteurs d'occasion de 50 cm^3 qui ont été mis en circulation avant le 1er juillet 2004 doivent être immatriculés avant le 1er janvier 2011 **pour être utilisés sur la voie publique.**
Le propriétaire d'un cyclomoteur qui ne circule pas sur la voie publique peut donc le faire immatriculer au-delà du 31 décembre 2010, au moment où il souhaite remettre son véhicule en circulation.

La délivrance du certificat d'immatriculation pour un cyclomoteur n'est assujettie à aucune taxe.

Les pièces justificatives à fournir pour l'immatriculation sont les suivantes :
- La demande de certificat d'immatriculation,
- Les justificatifs d'identité et d'adresse,
- Le justificatif de propriété (certificat de cession ou facture établie par le vendeur).

Si l'usager ne dispose pas du certificat de conformité original, il doit présenter en lieu et place, l'une des pièces suivantes :
- Le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France,
- La facture du véhicule sous réserve qu'elle comporte au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule,
- L'attestation d'assurance sous les mêmes réserves.

Chiens dangereux

La déclaration : la loi du 6 janvier 1999 relative aux chiens dangereux classe les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories :
La 1ère catégorie regroupe les chiens d'attaque dont le propriétaire ne peut retracer l'origine par un document : Pitbulls, Boerbulls ou Tosa.
La 2ème catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises) : Starffordshire terrier, American Starffordshire terrier, Rottweiler, Tosa. Les chiens ressemblant aux chiens de race Rottweiler qui ne sont pas inscrits au LOF relèvent également de cette catégorie.

Sous peine d'amende, ces chiens doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie, ils doivent être tatoués, avoir reçu un vaccin antirabique, être assurés en responsabilité civile et **tenus en laisse avec port de muselière.** Leur détention par un mineur est interdite.

En outre, les chiens de 1ère catégorie doivent avoir fait l'objet d'une stérilisation. Leur acquisition, cession ou importation est interdite ainsi que leur accès aux lieux publics, aux locaux ouverts au public et aux transports en commun.

Le permis de détention : Depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires ou détenteurs de chiens de ces deux catégories doivent posséder un permis de détention délivré par le maire de la commune de résidence.
Pour obtenir ce permis, ils doivent présenter la carte d'identification du chien, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers, la stérilisation de l'animal de 1ère catégorie.
Ils doivent également produire l'attestation d'aptitude délivrée par un formateur canin et l'évaluation comportementale de l'animal établie par un vétérinaire.
Les coordonnées du formateur canin habilité et des vétérinaires pratiquant l'évaluation comportementale sont disponibles en mairie.

Les chiens qui paraissent dangereux : Même si l'animal n'est pas classé en catégorie 1 ou 2, le maire peut demander une évaluation comportementale du chien par un vétérinaire et le suivi de la formation par son propriétaire.

Morsure : La législation s'est renforcée au sujet des morsures de chiens qu'ils soient classés dangereux ou non : tous les incidents par morsure doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie par le propriétaire qui devra alors soumettre le chien à une surveillance vétérinaire.

Collecte des conteneurs jaunes en 2011

La collecte des conteneurs jaunes a lieu tous les 15 jours, les mercredis après-midi des semaines paires.
Voici le calendrier pour 2011 :

12 janvier	6 avril	13 juillet	5 octobre
26 janvier	20 avril	27 juillet	19 octobre
9 février	4 mai	10 août	2 novembre
23 février	18 mai	24 août	16 novembre
9 mars	1er juin	7 septembre	30 novembre
23 mars	15 juin	21 septembre	14 décembre
	29 juin		28 décembre

Retraite complémentaire

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc ou Ircantec, c'est simple.

Contactez un conseiller au 0820 200 189* du lundi au vendredi de 9 h à 18 h en lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale. Il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

*0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe

Entretien des ponts d'accès

Il est rappelé à chaque propriétaire qu'il est tenu de nettoyer le fossé le long des voies 10 mètres de part et d'autre du pont d'accès à sa propriété. Ceci permet d'assurer le bon écoulement des eaux de ruissellement en cas de fortes pluies et d'éviter les débordements d'eau ou de boue qui peuvent représenter un danger pour la circulation et endommager les propriétés privées.

Réunions des commissions

21 juillet	Loisirs : préparation de la fête d'Ardus
27 août	Sports, loisirs : préparation de la saison de foot avec Loubéjac-Ardus Football Club
1er octobre	Loisirs : bilan de la fête d'Ardus
15 octobre	Elections : mise à jour de la liste électorale
18 octobre	Travaux et environnement : examen du rapport des tests à la fumée sur le réseau d'assainissement
22 octobre	Environnement et prévention : cahier des charges de l'étude « profil de baignade »
26 octobre	Appel d'offres : ouverture des plis pour les travaux d'assainissement
26 octobre	Communication : préparation du bulletin municipal
30 octobre	Communication : actualisation du site
5 novembre	Travaux et environnement : réflexion sur l'urbanisation du secteur de Sémenol
12 novembre	Communication : préparation du bulletin municipal
10 décembre	Affaires scolaires : rencontre avec les personnels de l'ALAÉ
30 décembre	Elections : examen des demandes d'inscription sur la liste électorale

Inscriptions scolaires pour l'année 2011-2012

L'inscription d'un enfant à l'école de Lamothe-Capdeville s'effectue à la Mairie.
Elle concerne tous les enfants en âge de scolarité obligatoire et ceux effectuant leur première inscription.

Inscription	**Admission**
A la mairie	A l'école
Pièces à fournir	
- Photocopie du livret de famille complet - Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois - Suivant le cas, photocopie du jugement de divorce ou de séparation fixant l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'enfant	- Certificat d'inscription délivré par la mairie, - Photocopie du livret de famille - Photocopie du carnet de santé avec les vaccinations à jour, - Certificat de radiation en cas de changement d'école et livret scolaire
Calendrier des démarches	
Avant l'âge de scolarité obligatoire	
D'avril à juin 2011 Pour les enfants nés avant le 31/12/2008	**Avant le 1er juillet 2011** Rentrée en septembre 2011
Sur liste d'attente pour les enfants nés au 1er trimestre 2009	Rentrée en janvier 2012
Ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire : en cours d'année	

Périscolaire : petit tour d'horizon

Accueil périscolaire pour l'année 2010/2011

Comme tous les ans, la garderie est ouverte dès 7 h 30 le matin, l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) à partir de 8 h ; les moments d'accueil, de surveillance et d'activités assurés par les personnels communaux permettent aux enfants de fréquenter librement, sans inscription préalable, le coin informatique, la salle de jeux, la bibliothèque, l'ALAE… pour des animations ou des temps libres, avant et après la classe jusqu'à 18h30, ainsi qu'à la pause méridienne.

Projet pédagogique de l'ALAE : le goût de la solidarité

Cette année, les thèmes d'activité portent sur le goût et la solidarité. Les enfants aborderont le goût avec des ateliers de cuisine, la dégustation de différents produits, une initiation à l'équilibre alimentaire et la réalisation de la pyramide de l'alimentation équilibrée.

Ils découvriront la solidarité par le jardinage, la fabrication des costumes (pour la pièce de théâtre de l'ALSH de Lamothe Capdeville), la lecture et les débats autour des livres du projet « Lire et Délire », le parallèle entre le livre et la solidarité entre enfants.
Les enfants travailleront également autour du livre avec la lecture d'une œuvre choisie pour le projet « Lire et Délire », la lecture aux maternelles, la découverte-jeu autour des livres du prix Chronos de littérature sur la gériatrie, la création d'œuvres autour des livres.

Toute l'année, les activités rituelles sont poursuivies, comme les spectacles de marionnettes au moment de Noël, les activités sportives dans l'espace vert communal, l'appropriation des jeux de cours, le travail du bois, le « Dimoi », journal de l'ALAE, l'écocitoyenneté avec le recyclage des objets donnés par les parents.

Le conseil de l'ALAE se réunit à chaque début de période et les enfants y prennent la parole pour voter les décisions : élection des représentants, adoption du règlement intérieur, propositions d'activités physiques et manuelles.

Ateliers à l'ALAE

Le profil de baignade .... Qu'es aquo ?

Voilà une nouveauté ... !

La commune de LAMOTHE CAPDEVILLE est la seule commune qui dispose d'une station de baignade déclarée en rivière en Tarn-et-Garonne sur l'Aveyron. Elle impose de garantir une bonne qualité bactériologique de l'eau.

La directive communautaire sur la gestion de la qualité des eaux de baignade éditée le 15 Février 2006 sera applicable à partir de 2015 à l'ensemble des Etats de l'Union Européenne. Cette directive concerne :

- La surveillance et le classement des eaux de baignade,
- La gestion de la qualité des lieux de baignade par l'établissement d'un « profil de baignade »,
- La fourniture d'informations adaptées au public.

Nous y voilà donc, au profil de baignade. Il a pour vocation d'évaluer et de comprendre les risques de pollution des eaux de baignade et de concevoir des mesures permettant de protéger le baigneur.
Pour réaliser cette étude et assurer son suivi, un comité de pilotage composé des élus, de l'agence de l'eau Adour Garonne, du SATESE, de l'Antenne Régionale de Santé s'est réuni en mairie. Cette concertation a abouti à la rédaction d'un cahier des charges qui permettra à un bureau d'études de mener à bien cette prestation, première étape d'un dossier à suivre.

Réunion de travail pour le profil de baignade

Jeunes : le Service Civique, mode d'emploi

Tout jeune de 16 à 25 ans a la possibilité de s'engager dans des missions prioritaires pour la nation. La loi relative au service civique se fonde sur le volontariat pour effectuer une mission d'intérêt général dans des domaines très variés, en France ou à l'étranger. Elle offre à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager, de donner de son temps à la collectivité et permet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en servant les valeurs de la République.

► Elle prévoit le caractère notamment philanthropique, éducatif, environnemental, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel des missions. Le service civique n'est donc pas un nouveau dispositif d'aide à l'emploi et n'a pas pour objet de créer des emplois non rémunérés. Les missions administratives et techniques dévolues à un salarié du secteur privé ou du secteur public en sont ainsi naturellement exclues.

► À la date du 23 août 2010, les organismes agréés ont proposé un total de 5 700 missions dans différentes thématiques. 37 % d'entre elles ont trait à la solidarité, 18 % à l'éducation, 17 % à l'environnement et 12 % à la culture et aux loisirs. Les souhaits des jeunes qui se sont portés candidats correspondent aux missions proposées puisqu'ils privilégient par ordre décroissant les domaines suivants : la solidarité, le développement international, la culture et les loisirs, l'éducation et l'environnement.

Le Service Civique est une étape importante de votre engagement dans la société.

Vous pouvez télécharger l'ensemble des supports utilisés pour la campagne de communication du service civique (spots radio, bannière web, vidéo et dépliants) sur le site :
http://www.service-civique.gouv.fr/espace-presse

Une convention signée pour le développement du Service Civique des jeunes diplômés

L'Agence du Service Civique a signé une convention avec l'AFIJ (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés) le 5 octobre 2010. La convention vise notamment la promotion et le développement du service civique auprès des jeunes que l'AFIJ accompagne ainsi que de ces partenaires.
Dans ce cadre, l'AFIJ va notamment proposer des missions de Service Civique aux jeunes dans le domaine de la solidarité et mener des actions de sensibilisation et de diffusion de l'information sur le Service Civique grâce à ses 52 relais répartis sur toute la France.
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.afij.fr.

Des avantages pour les jeunes en Service Civique

Le Groupe Chèque Déjeuner, en collaboration avec l'Agence du Service Civique, sur le fondement des dispositions de la loi du mars 2010 sur le chèque du bénévole et du volontaire, a élaboré un dispositif original spécialement conçu pour les jeunes en Service Civique : le Chéquier Volontaire. Octroyé par les organismes accueillant des volontaires, ce nouveau moyen de paiement simplifie le quotidien du bénéficiaire dans le cadre de son Service Civique en facilitant la prise en charge de sa restauration ou de son hébergement.
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.groupechequedejeuner.com

Terrains à bâtir au lotissement

La société Montauban 3 Rivières Aménagement, qui est chargée de l'aménagement, de l'équipement et de la commercialisation des terrains à bâtir du lotissement situé au nord du village, vient d'éditer un prospectus d'annonce sur les lots encore disponibles à la vente. Ce document a été ajouté au bulletin municipal. Un lien vers le site M3RA est également activé à partir de la page d'accueil de lamothe-capdeville.fr.

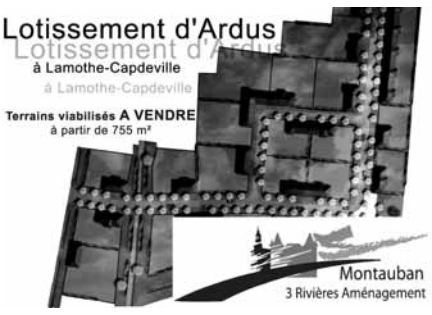

Le Préfet en visite officielle sur la commune

Le préfet SUDRY en visite au Pech-Blanc

Le Préfet Fabien Sudry, qui a pris ses fonctions dans le département au tout début de l'année 2010, a été invité par le Maire, Alain GABACH, à une matinée de travail, entretiens, visites et rencontres, pour lui permettre de mieux faire connaissance avec les acteurs locaux. Après la découverte de la Plage d'Ardus et la traversée du village, c'est à la Mairie que se sont réunis, en présence de Brigitte BAREGES, députée de la circonscription et Roland GARRIGUES, conseiller général, plusieurs élus municipaux et communautaires, afin d'évoquer ensemble les axes prioritaires de travail sur notre commune.

Quittant le village, les personnalités se sont ensuite dirigées vers le Pech-Blanc. MM. CHAUFFLEUR et SUQUIA, respectivement président de la délégation départementale de la Croix-Rouge et directeur de l'ESAT, auxquels s'étaient joints de nombreux salariés, les accueillaient pour une présentation de l'établissement. Tous ont pu apprécier le cadre naturel du site, partager les impressions des jeunes en situation d'apprentissage sur leurs activités et rencontrer les professionnels de santé dans leur cadre de travail.

Le préfet retenait l'importance économique de la structure qui génère près de soixante emplois, et la qualité des moyens d'accueil et d'encadrement des jeunes travailleurs. L'établissement a certes évolué au long de son histoire, mais il a su cultiver et conserver les valeurs qui constituent les atouts de l'association d'utilité publique et auxiliaire des pouvoirs publics : la rigueur budgétaire, la grande disponibilité des compétences diversifiées au service de tous et dans le respect de chacun, c'est-à-dire l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Pech-Blanc : Depuis quarante cinq ans, cet établissement sanitaire et médico-social géré par la Croix-Rouge, s'est orienté vers l'accueil de jeunes et adultes en situation de handicap et leur procure une scolarisation et l'insertion professionnelle par les métiers manuels.

Ardus : Ouverture d'un nouveau commerce sur la Place

Depuis quelques semaines, le bar–restaurant « Ardus » a ouvert ses portes et une toute nouvelle vie semble s'installer dans la localité. Omid Tabatabaei, exploitant de l'établissement, a connu la restauration commerciale à Paris et réalise enfin son rêve d'enfant. Il est secondé par Bastien, un jeune cuisinier qui sort de deux ans de pratique en restaurant à Montauban et a été formé chez un maître-pâtissier. Ce nouveau service a été chaleureusement accueilli par les villageois. « Les clients viennent dès le matin, s'asseoir en terrasse pour profiter du soleil, au cœur des commerces et du bourg. Le soir, c'est dans la vaste salle lumineuse qu'on se réunit autour du grand écran, les amateurs de matches de rugby et de foot se donnant rendez-vous, depuis la reprise des championnats. C'est tout un potentiel que je souhaite développer » déclare le patron en présentant les lieux rénovés.

Diverses formules sont présentées : plat du jour, uniquement le midi, entrée-plat-dessert à midi et le soir, mais également des spécialités iraniennes, sur réservation. Au bar, des soirées à thèmes sont proposées les jeudi, vendredi et samedi, avec assiette de tapas et cocktails, dans une ambiance de musiques variées, de 18 heures à minuit. Ouvert le lundi de 7 heures à 14 heures et du mardi au dimanche de 7 heures à 14 heures et de 16 heures 30 à minuit. Tél. 05 63 02 72 51.

Deux professionnels dans leur salle

La terrasse au soleil

La pluie a joué le trouble-fête

La fête 2010 au village a connu un succès nettement terni par une météo trop frileuse pour la saison. Malgré tout, la poignée de bénévoles et d'élus, qui consacre une partie de ses vacances à ces préparatifs, est encore prête à en découdre l'année prochaine.

Un air de fête avec les manèges et la buvette

Le concours de pétanque s'est déroulé le samedi, sous un beau temps agréablement ensoleillé. 32 équipes ont pu se mesurer sur les terrains du boulodrome durant l'après-midi, sous les regards amusés des touristes de passage. Les boulistes des communes voisines savent que le meilleur accueil leur est réservé par les sociétaires de la Pétanque Ardusienne et c'est dans un bon esprit de compétition que se passent les parties en doublettes où se rencontrent aussi quelques amateurs locaux. A la buvette, Eric et Jérémy ont installé avec maîtrise et professionnalisme les tables qui accueillaient, dès le soleil couchant, plus d'une centaine de convives à la soirée « moules-frites ». En soirée, le DJ a bien essayé de chauffer l'ambiance pour quelques couples de danseurs, mais la fraîcheur nocturne avait déjà raison des tenues estivales. Et c'était sans compter sur les caprices que le ciel allait imposer le lendemain !

Pétanque le samedi

Le dimanche 15, le vide-grenier de l'Association Familiale débutait sous le soleil, les chalands s'étant déplacés plus nombreux encore qu'en 2009. A midi trente, à l'heure où l'apéritif remplissait les verres, servi par les élus à l'ombre des saules, une averse diluvienne a littéralement « noyé » le parterre occupé par le déballage et dispersé les participants qui, faute de croire à une embellie, ont déserté rapidement les lieux. Mille dommages pour le gérant de la buvette et les forains, dont les chapiteaux, manèges et barba papa ont tourné à vide l'après-midi. Le repas champêtre et la soirée dansante, maintenus malgré tout sur la terrasse, ont connu le même sort que la soirée précédente. En dépit d'un excellent repas et d'un set de DJ et chanteurs unique dans le département pour l'animation, la fête s'est terminée trop tôt cette année. Vive la fête 2011 !

Un beau concert d'automne

Des mélodies russes connues dans le répertoire de la chanson française, des airs britanniques comme morceaux scolaires évoquant le Royaume des Insectes, des mélodies de danses latines, des musiques de « La Soupe aux choux » ont rempli la salle des Fêtes d'Ardus le vendredi 15 octobre. Une centaine de personnes s'était déplacée pour l'occasion, celle d'un voyage harmonieux et pacifique à travers les époques et les styles musicaux.

Moment d'accord avec l'orchestre

L'Harmonie des Trois Rivières, presque au grand complet et dirigée par Marcel Bourgeois, a su créer durant une heure trente de concert, l'enchantement et l'enthousiasme des spectateurs. Pour sa première prestation depuis la rentrée, la formation qui prenait place avec cinquante instrumentistes, déclinait autant de jeunes musiciens que de pratiquants chevronnés. Du côté du public aussi, on relevait un mélange harmonieux de juniors et séniors venus passer une soirée divertissante et de qualité. L'invitation de la Municipalité a permis de rassembler le temps d'un spectacle, un auditoire éclectique et d'éblouir par le langage universel qu'est la musique, les mélomanes d'un soir. Un moment éphémère finalement, que l'on pourra revivre avant l'été 2011. **voir agenda.*

Chrono Ardusien : « la sportiv' attitude »

Pour clôturer la saison 2010 de course à pieds, le Club Athlétic Biracais a donné rendez-vous aux coureurs le dimanche 7 Novembre à Lamothe-Capdeville.

Ils étaient 68 coureurs en ce dimanche matin à prendre le départ minute après minute. Des hommes et des femmes qui allaient couvrir les 9400 mètres du parcours en empruntant la route vers Cos, bravant la fameuse côte de Joly et retournant vers la salle des fêtes en dévalant la côte de Mirabel. C'est Tomasz Wojcik de Nègrepelisse qui s'est imposé en parcourant la distance en 33'35 ; il remporte cette année le trophée "Eric Crébois". Chez les féminines, Aurore Pesenti termine première en bouclant le circuit en 46'25.

En ce dimanche matin où le temps était idéal, 30 marcheurs avaient également répondu présents pour la randonnée d'une distance de 9 km environ.

Après le retour à la salle de tous les coureurs et randonneurs, la matinée s'est poursuivie par un tirage au sort d'une quinzaine de lots, puis par la remise des récompenses.

La boucle était bouclée avec le traditionnel vin d'honneur offert par l'association.

Tous les participants sont repartis comblés et les organisateurs l'étaient tout autant.

Julien Dominguez, président du C.A.Birac tient à remercier au nom de l'association tous les concurrents et tous les bénévoles sans oublier la Mairie de Lamothe-Capdeville pour leur participation à cette matinée sportive placée sous le signe de la convivialité.

A l'année prochaine pour un nouveau CHRONO ARDUSIEN...

Les vainqueurs toutes catégories

Les montgolfières ont dévoilé Montauban

Montauban vue du ciel… « Rêve d'Icare », devenu réalité pour deux photographes dont l'envol s'est déroulé à Bas-Pays un soir de juillet dernier au moyen de deux montgolfières. Un périple original surplombant le Tarn, ses berges, ses quais, pour terminer le long de la vallée du Tescou, au crépuscule par un atterrissage à Saint-Nauphary. A bord de la première embarcation, Philippe PLOQUIN, piloté par Michel CASTAGNE[1] et dans l'autre nacelle, Françoise PEURIOT, deux artistes de l'image qui souhaitaient voir la « ville rose » sous un angle différent, pour en faire apparaître des richesses architecturales méconnues.

Envol de la montgolfière

Leurs compositions photographiques ont été présentées au public lors des Journées du Patrimoine, dans une exposition installée à l'Ancien Collège où figuraient les tirages imprimés sur toile en grand format près du livre « Montauban dévoilée ». L'ensemble des œuvres, les textes de Robert PICO[2] et les 390 photographies de cette édition romanesque dédiée à la culture, l'art et à l'originalité de cette cité, ont connu un tel succès que la manifestation a pris place depuis, dans d'autres lieux, et notamment durant le mois de décembre, à la Direction Départementale du Territoire, Quai de Verdun à MONTAUBAN. Un succès, auquel se trouvent associés deux grands voyageurs bien connus dans notre commune que le Bulletin Municipal a souhaité saluer.

[1]Michel CASTAGNÉ – Président AÉRO ASCENSION en Tarn et Garonne.
[2]Robert PICO - Auteur et romancier

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Panorama sur la chasse dans nos bois.

La chasse est un peu comme le roseau de la fable : dans la tempête elle plie mais ne rompt point. Elle abolit les barrières sociales et tout ce qui les entoure.

En 1983, les chasseurs ont créé la Fondation pour la protection des habitants de la faune : cette Fondation leur permet notamment :

> d'acquérir des sites menacés et de les gérer,
> de participer à la réhabilitation des milieux dégradés,
> de contribuer à l'éducation des jeunes sur la protection des milieux naturels.

L'amour de la terre, le goût de l'effort physique, la confrontation au monde sauvage, la complicité avec un chien de chasse, le sens de la collectivité, la convivialité sont autant d'éléments que chacun peut y apprécier. Pour les jeunes à partir de l'âge de 15 ans, la chasse est une activité saine et naturelle. Les chasseurs ont facilité les formalités. Le permis accompagné à partir de 15 ans est facilité par la validation du permis au guichet unique ou sur internet.

Notre pays offre aux chasseurs une extraordinaire variété de territoires, de gibiers et de modes de chasse.

- Chasser au chien d'arrêt le perdreau en plaine, le faisan, la bécasse dans les taillis est un plaisir recherché par de nombreux chasseurs. La chasse du petit gibier au chien courant est davantage une pratique du midi. Au pays de Pagnol, la chasse du lapin et du lièvre avec des petits beagles ou autres bassets reste très prisée.
- La battue est le mode de chasse au grand gibier le plus pratiqué, les traqueurs et les chiens poussent les animaux vers les lignes de chasseurs postés. L'affût est une méthode de chasse venue de l'Est de la France, c'est une chasse solitaire qui se pratique surtout en été.
- La chasse à l'arc, reconnue depuis 1995, n'a cessé de voir grimper le nombre de ses adeptes.

Tout chasseur sachant chasser, chasse avec son chien. Le tandem est indissociable. La chasse française c'est près de 2 millions et demi de chiens bien traités par leur maître et heureux de partager sa passion.

Pour finir, quoi de plus agréable que de partager un bon repas tous ensembles, chasseurs et non chasseurs, le 22 janvier 2011 à la salle des fêtes ? La dégustation de gibier est une fête !

L'ACCA DE LAMOTHE-CAPDEVILLE, c'est 60 sociétaires, un bureau composé de :

Président : Vincent SOLDADIÉ Tél : 06.81.25.54.90
Vice Président : Alain BASSI
Secrétaire : Michel SABATIÉ
Trésorier : Alain FRON
et parmi les membres du bureau : M^elle BRAGEUL Corinne, M^rs MOURET Robert, AMBAYRAC Jacques, MIRC Alain, MAS Oscar.

ASSOCIATION FAMILALE

Durant l'année, nous avons organisé un vide-grenier le 15 août, une randonnée pédestre le 17 octobre, et l'arbre de Noël pour tous les enfants de la commune le 11 décembre.
Pour commencer l'année nouvelle, nous vous proposons une :

Les membres du bureau au vide-grenier

Soirée-théâtre le 26 mars 2011

L'Association Familiale a retenu la troupe de l'Apodis de MONTBETON, qui va fêter ses 10 ans en venant nous présenter: "Tailleur pour Dames" de G. Feydeau…

Marche du 17 octobre

Pour cacher un début de liaison avec l'une de ses patientes, le Docteur Moulineau se lance dans une cascade de mensonges, pirouettes et dissimulations face à sa femme Yvonne, sa belle mère Madame Aigreville, son ami Bassinet, sa maîtresse Suzanne ainsi que le mari de cette dernière, Anatole Aubin, et Rosa, l'amante de celui-ci qui fut jadis la sienne puis la femme de son ami Bassinet. Le tout sous l'œil aigri mais néanmoins bienveillant d'Etiennette la femme de chambre. A force de rebondissements tout se termine à la satisfaction générale et chacun retrouve sa chacune.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'année 2009-2010 a été clôturée le vendredi 25 juin avec le spectacle de magie « Titus le Magicien » et une boum animés par MV2 Evènements. Au cours de cette soirée, l'APE a offert aux élèves de CM2 quittant notre école un dictionnaire et des entrées dans des parcs d'attraction. L'ALAE s'était joint à notre soirée en exposant les réalisations des enfants effectuées tout au long de l'année sur le thème du recyclage. Pendant que parents et enfants dansaient sur les rythmes endiablés, le verre de l'amitié était offert à tous les participants dont certains ont poursuivi cette soirée jusque tard dans la nuit.

TITUS le magicien capte l'attention des petits et des grands

Présentations de début d'année

Au retour des vacances d'été, l'APE s'est naturellement remise en route. L'association est heureuse de la mobilisation importante des parents qui se sont réunis lors de son Assemblée Générale du 14 septembre 2010. En effet, 21 parents étaient présents. La liste pour les élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole a été établie et les actions de l'année ont été programmées. Très vite, des rencontres informelles avec les parents de toutes les classes ont été réalisées, les mardi 5 et vendredi 8 octobre à la sortie de l'école. **Durant l'année, l'APE organisera son loto le samedi 2 avril 2011 à 20h30 et proposera un spectacle de fin d'année, pour les enfants, le vendredi 26 juin à partir de 19h00 avec, nous l'espérons, encore plus de monde.**

Les prochaines réunions permettront d'étudier d'autres actions avec les parents, pour que la convivialité et les liens entre parents et enfants s'intensifient.

Quelques contacts :
Présidente : Delphine Meignan - 05 63 27 67 91
Secrétaire : Laurence Simonet à la boulangerie

CLUB ATHLETIC BIRACAIS

L'Association « Club Athlétic Biracais » vous propose des activités sportives diverses :

Gymnastique d'entretien
Tous les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Falguières. Cardio, relaxation, travail au sol, renforcement musculaire... et bien d'autres activités dispensées par notre monitrice diplômée.
Contacts : 05 63 63 82 14 ou 06 83 11 62 17

Randonnée
Rendez-vous à 13 h 20 tous les mercredis sur le parking d'Eurythmie et les samedis sur le parking de l'école maternelle de Birac. Un super programme de randonnées dans le département concocté par les animatrices de cette section.
Contacts : 05 63 93 30 55 ou 05 63 66 00 76 ou 05 63 66 16 55

Course à pieds
Venez découvrir l'amitié et la convivialité au Club Athlétic Biracais !
Contacts : 06 83 11 62 17 ou 06 14 14 79 80.

Remise de récompenses au Chrono Ardusien

Comité 2010

DES NOUVELLES DU COMITÉ DES FÊTES DE COS
Le programme de Novembre 2010 à Juillet 2011

21 novembre
Le marché aux jouets, vêtements enfants... à la salle des fêtes d'Ardus

5 décembre
Le Téléthon.
Une balade moto a été organisée dans le département. Le départ a été donné à 10h30 de la salle des fêtes d'Ardus. Une participation de 3 € par moto a été demandée en faveur du Téléthon.

19 Mars 2011
Repas dansant à la salle des fêtes d'Ardus.
Quel vont être le thème, le menu ? Plusieurs idées sont dans les boîtes à penser. Les affiches, les tracts, les articles de presse vous en diront plus... D'ores et déjà, nous vous invitons à retenir cette date.

29, 30 et 31 juillet 2011
10ème Anniversaire de Cos On The Road.
Inutile de vous préciser que le Comité s'affaire afin de proposer un programme "d'enfer" en maintenant la gratuité des concerts et des démonstrations diverses : affaire à suivre...

Ces activités peuvent être l'occasion de maintenir les liens entre les habitants, mais aussi d'intégrer les nouveaux résidents. **Le Comité adresse à chacun ses Meilleurs Vœux 2011 et vous dit à bientôt.**

Le Comité

Toutes les photos 2010 sur Internet : http://www.cosontheroad.com

LOUBEJAC-ARDUS FOOTBALL CLUB

Les féminines à Cos

Il y a quelques semaines encore, se dressaient au bord du terrain de Loubéjac, les vestiaires du LAFC. Des vestiaires chargés de souvenirs de victoires, de défaites et de peine mais aussi de beaucoup de joie ! Joie des enfants qui commencent la pratique du foot, et joie de certains qui ont franchi toutes les catégories pour terminer chez les vétérans dans ce club. Aujourd'hui, ces vestiaires ont laissé la place à un chantier de construction pour de nouveaux locaux flambants neufs et mieux adaptés à la pratique du foot moderne. En plus des douches et des vestiaires, un club house permettra aux petits et grands de se retrouver après les matchs, autour du verre de l'amitié pour les plus grands et d' un bon goûter pour les joueurs et joueuses de l'école de foot. Mais pour cela, un peu de patience car la livraison des locaux n'est prévue qu'au deuxième trimestre 2011.

En attendant, les différentes équipes du club doivent s'entraîner et jouer sur le terrain de Cos-Ardus. Ce déménagement concerne les seniors garçons, les U10/U11 (anciens poussins), ainsi que les débutants. Quant aux seniors filles, elles continuent de jouer à Cos-Ardus où elles ont déjà repris l'entraînement depuis le 04 août. Elles s'entraînent deux fois par semaine le mercredi et le vendredi à partir de 19h30. Avis aux amatrices ! Les dirigeants et l'entraîneur sont toujours prêts à accueillir de nouvelles recrues. Les seniors garçons ont rechaussé leurs crampons et s'entraînent également à Cos, le mardi et le jeudi à partir de 19h30.
La reprise des entraînements pour les U10/U11 a été fixée au 1er septembre 2010 sur le terrain de Cos. Pour les débutants, la date de reprise reste à déterminer avec l'encadrement. Les U12/U13 (anciens benjamins nés en 1998 et 1999) et les U14/U15 (années 1996 et 1997) ont repris les entraînements le mercredi 25 août au stade de Villemade qui nous a été gracieusement prêté par cette commune en attendant la fin des travaux de nos vestiaires.

Le président, les entraîneurs, les dirigeants et éducateurs lancent un appel à tous les joueurs et joueuses qui souhaiteraient intégrer un club pour la pratique du foot dans les meilleures conditions, dans un cadre dynamique et sympa. Les catégories d'âge les moins représentées au club sont en U12/U13 et U14/U15. Bien sûr, tous les enfants seront les bienvenus et seront accueillis avec grand plaisir. Ils vous attendent avec impatience afin d'écrire avec vous une nouvelle page de l'histoire du foot avec le LOUBEJAC/ARDUS F.C

Les féminines à Cos

Personnes à contacter au L.A.F.C :
Seniors féminines :
Bouvard Françoise - 06 23 19 35 12
Seniors garçons :
Crocy Pascal - 06 67 78 34 91
U14/U15 : Yvorra Bernard - 06 09 41 88 50
U12/U13 : Catays Pascal - 06 59 46 98 97
U10/U11 : Muller Franck - 06 68 11 16 72

Président LAFC :
Crocy Serge - 05 63 31 80 60
Responsable école de foot :
Yvorra Bernard - 06 09 41 88 50

GYM ARDUS

L'association a repris ses activités le 14 septembre 2010 :

GYM adultes :
le mardi de 19h à 20h (entretien, abdos fessiers, muscu.)
le mercredi de 19h15 à 20h45 (Body fit'dance, abdos...)

GYM enfants : le mercredi après-midi à partir de 14 h

NOUVEAU : DANSE pour ados, préados, adultes
le mercredi de 17 h 30 à 19 h
Pour tout renseignement : 05 63 31 30 36 ou 06 65 69 80 81

Notre dynamisme c'est aussi :

- Le repas de bienvenue au restaurant d'Ardus qui a eu lieu en novembre,
- Le Téléthon le 4 décembre,
- Le carnaval en février dans les rues du village pour tous les enfants,
- Le week-end rando à Germ dans les Pyrénées en mai,
- Le repas dansant le 28 mai (ouvert à tous),
- Le spectacle des enfants le samedi 18 juin à 20H30.

Le bureau souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et invite ceux et celles qui voudraient danser à nous rejoindre le mercredi au cours de Hip Hop, Raga, Funky, Moderne jazz.

Merci à tous ceux qui participent à nos activités.
Bonnes fêtes de fin d'année.

LAMOTHE D'AMIS

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'Association s'est réjouie du succès de cette soirée 2010 et adresse ses remerciements aux habitants du quartier venus en nombre. L'ambiance était belle, on a remarqué beaucoup de monde du village au feu de la St Jean. Nous remercions encore Mr Le Curé pour sa bénédiction chantante. Préparez-vous pour la prochaine édition !

PIQUE-NIQUE

Suite aux intempéries du mois de juin, le pique-nique avait été repoussé au 29 août 2010. Malheureusement, peu de monde a adhéré à cette journée de convivialité. Suite à cet échec d'ouverture, nous avons décidé de « revenir aux sources ». Le pique-nique du Quartier en 2011 se déroulera sur le chemin de Pureye.

Fête de la musique 2010

REVEILLON

L'Association organise le réveillon de fin d'année. LEON nous régalera de ses mets et Sébastien DJ nous fera danser jusqu'au bout de la nuit. Les habitants du Quartier seront bien avisés dans leur boîte aux lettres, puis par affichage au village.

LES AMIES DU PATCH

Depuis la rentrée, nous avons préparé le Téléthon, car trois mois, c'est un minimum pour arriver à la réalisation complète d'un patchwork de taille respectable et qui est l'enjeu du tirage de la tombola.
Il faut d'abord choisir un modèle, une technique, des tissus qui s'accordent entre eux. Et ce n'est pas une petite affaire, car il y a énormément de variétés dans le patchwork, tant dans les modèles traditionnels que dans les nouvelles techniques inventées ou redécouvertes dans les cultures du monde entier.

Quadrille de Virginie

Cette année, nous avions choisi une variation de couleurs autour d'un bloc appelé « Quadrille de Virginie » avec des tissus en batik. Si le bloc est traditionnel, le patchwork fini était très coloré et a donné un peu de soleil à la personne qui l'a gagné.
Merci d'être venus nombreux participer au tirage au sort : vos dons aideront la recherche médicale. Et à l'année prochaine pour un nouveau plaid unique !

Renseignements Pratiques

MAIRIE Matin >>>>>>>>>>>> 9h00 à 12h00 >>>>>>>> du Lundi au Samedi
Après Midi >>>>>>>> 13h30 à 16h00 >>>>>>> du Lundi au Vendredi
Tél. : 05 63 31 32 29 – Fax : 05 63 31 36 07 – E-mail : **mairie-lamothe.capdeville@info82.com**
Site : **www.lamothe-capdeville.fr**

LA POSTE Matin >>>>>>>>>>>> 9h00 à 12h00 >>>>>>>> du Mardi au Samedi
Après Midi >>>>>>>> 13h30 à 16h00 >>>>>>> le Vendredi
Tél. : 05 63 31 30 00

GENDARMERIE de Lafrançaise 17 ou 05 63 65 80 07

ALERTE CRUE ou METEO 08 21 00 32 82

DECHETTERIE
ZI Nord - 8 bis Rue E.Mercadier
82000 MONTAUBAN - 05 63 22 71 01
Ouverte du Lundi au Samedi
De 8 h 30 à 18 h 30 (sf jours fériés)

COMPOSTEURS
Bois 600 L. 35 €
PVC 400 L. 20 €
Commande à la mairie

LOISIRS RECUP'EAU
600 L. 80 €
1000 L. 115 €
2000 L. 177 €
Commande au 05 63 91 92 92

VERRE
3 conteneurs sur la commune :
Parking salle des fêtes
Rue du Moulin - Côte de Joly

URGENCES DEPANNAGE ELECTRICITE
08 10 33 30 81

TAD (Transport A la Demande)
Sur simple appel téléphonique
la veille du déplacement avant 17 h.
Rens. et réservations 05 63 63 52 52

PÔLE JEUNESSE – SERVICE LOISIRS
895 Rue du Ramiérou - Montauban
Renseignements activités 3-17 ans
et inscriptions au 05 63 91 61 00

RAM (Relais Assistants Maternels)
Recherche assistante maternelle -
Aides CAF - Démarches employeur
Animatrice : M^me^ MIRANDA
05 63 22 28 80 ou 06 70 40 18 86

ESPACE SENIORS
74 Faubourg du Moustier - Montauban
Information, conseil, activités
05 63 63 93 92

PRESENCE VERTE
Service d'assistance à distance pour
Personnes âgées ou handicapées
05 63 21 61 87

CARTE D'IDENTITÉ (dépôt mairie de Lamothe)	PASSEPORT (dépôt mairie de Montauban)
2 photos d'identité 1 justificatif de domicile Mineur : Autorisation signée des deux parents - Copie du jugement indiquant la résidence de l'enfant si les parents sont divorcés ou séparés Extrait d'acte de naissance si le demandeur ne peut présenter une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans	
Ancienne carte d'identité En cas de perte ou vol, timbre fiscal à 25 €	Ancien passeport Timbre fiscal 86 € (mineur 15 ans et plus 42 € - moins 15 ans 17 €)

TARIFS DU TENNIS Carte d'accès à l'année à retirer à la mairie	
Enfant jusqu'à 15 ans	10 €
Par personne de + de 15 ans	25 €

L'Agenda

	DÉCEMBRE 2010
Mardi 21	Concours de belote – Salle des Fêtes- 14 h 30
Vendredi 31	Réveillon du Nouvel An organisé par Lamothe d'Amis
	JANVIER 2011
Samedi 8	Présentation des vœux de la Municipalité – Salle des Fêtes – 18 h
Mardi 11	Concours de belote – Salle des Fêtes- 14 h 30
Samedi 22	Repas de l'ACCA(Chasse) – Salle des fêtes
Vendredi 28	Loto du Football Club Loubéjac-Cos-Ardus- Salle des fêtes – 21 h
	FÉVRIER
Dimanche 6	Loto de l'Association Paroissiale – Salle des Fêtes – Après-midi
Mardi 15	Concours de belote – Salle des Fêtes- 14 h 30
Mercredi 23	Carnaval de la gym – Départ du défilé à la salle des fêtes
	MARS
Samedi 5	Assemblée générale des Aînés et repas - Salle des Fêtes
Mardi 15	Concours de belote – Salle des Fêtes- 14 h 30
Samedi 19	Repas dansant du Comité des Fêtes de Cos – Salle des fêtes
Dimanche 20 et 27	Élections cantonales 1er tour et 2e tour
Samedi 26	Soirée de théâtre de l'association familiale – Salle des Fêtes – 21 h
	AVRIL
Samedi 2	Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves – Salle des fêtes- 20h 30
Samedi 9	Exposition de patchworks – Salle des fêtes- Toute la journée
Dimanche 17	Loto des Aînés – Salle des fêtes – Après-midi
Mardi 19	Concours de belote – Salle des Fêtes- 14 h 30
	MAI
Dimanche 8	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 – Monument - 11h30
Dimanche 15	Fête du Pain organisée par la Maison SIMONET- le matin
Mardi 17	Concours de belote – Salle des Fêtes – 14h30
Samedi 28	Repas dansant organisé par la Gym – Salle des fêtes – 20 h
Dimanche 29	Concert en plein air de l'Orchestre d'Harmonie –Plage - 18 h-
	JUIN
Vendredi 3	Assemblée générale du Loubéjac-Ardus Football Club
Samedi 18	Spectacle des enfants de la Gym – Salle des fêtes – 20 h 30
Mardi 21	Concours de belote – Salle des Fêtes – 14h30
Samedi 26	Spectacle de fin d'année – APE – Salle des fêtes 19 h
Samedi 26	Fête de la musique organisée par Lamothe d'Amis à la Plage
Dimanche 27	Fête de l'Amitié de l'Association Paroissiale – Salle des Fêtes à partir de 10 h

LA TROUPE DE L'APODIS
de Montbeton
présente
TAILLEUR POUR DAMES
Mise en scène de Georges GAILLARD
de G. FEYDEAU
SAMEDI 26 MARS
à 21H Salle des Fêtes
LAMOTHE CAPDEVILLE
Il y a 10 ans notre troupe voyait le jour et depuis nous n'avons eu de cesse de vous faire partager dans votre commune le bonheur d'un art vivant : le théâtre.
2002/2003 : Pot pourri...re ,
2007 : "Intrusion opportune" création
2011 : "Tailleur pour Dames" de G. Feydeau
LA COMPOSITION DE LA TROUPE
Les vieux de la vieille et fondateurs de la troupe : Nathalie et Jean-Guy Lacroux, Martine Astre et Charlie Cappellot (technicien)
Puis, Christiane Hébrard, Noël Bedos, Véronique Fresquet, Bruno Roussillon
La nouvelle recrue : Isabelle Dode

Les commerçants d'Ardus vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour 2011

Boulangerie-Pâtisserie Maison SIMONET	05 63 31 31 17
Coiffure Ardus Mme DALLA COSTA	05 63 31 38 43
Boucherie-Charcuterie GENIBREDES	05 63 31 30 42
Pharmacie MAS Jean	05 63 31 85 11
Epicerie-Tabacs-Presse Chez MADO	05 63 31 39 49
Station-service GASTON	05 63 31 04 61
ARDUS Bar & Restaurant	05 63 02 72 51

Présentation des vœux de l'équipe municipale aux habitants de Lamothe-Capdeville

Samedi 8 janvier à 18 h

Salle des Fêtes d'Ardus

Toute la population est invitée à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur.

Bonne et heureuse année 2011 !